



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2017 -

DÉCISION N° 17 - 13 - 077

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 13 novembre 2017 s'est réuni le 22 novembre 2017 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Bernard Philibert (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Liogier (membre du bureau)

Excusé :

- Claude Giraud (Vice-président)

Décision 2 : L'avenant de transfert au marché de travaux de construction du centre d'incendie et de secours d'Andrézieux-Bouthéon – lot n° 10 « plâtrerie-plafonds-peinture ».

La société AS PEINTURE SAS a fait l'objet d'un jugement de redressement judiciaire en date du 1^{er} février 2017. Puis, par un jugement du 26 juillet 2017, le Tribunal de commerce de Saint-Etienne a prononcé la liquidation judiciaire de la société et entériné le plan de cession au profit de la société TBS SAS.



Le présent rapport a donc pour objet d'approuver l'avenant formalisant le transfert de l'activité de la société AS PEINTURE SAS à la société TBS SAS.

L'avenant proposé n'a aucune incidence financière.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet d'avenant de transfert au marché de travaux de construction du centre d'incendie et de secours d'Andrézieux-Bouthéon – lot n° 10 « plâtrerie-plafonds-peinture » et autorise le Président à signer le document joint en annexe.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Loire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Philibert'.

Bernard PHILIBERT